

RELIGION & SPIRITUALITÉ

Témoigner

entretien

Antoinette Chahine

Ambassadrice de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et la peine de mort

Antoinette Chahine, vous êtes aujourd'hui ambassadrice de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat), une ONG chrétienne que vous avez connue en prison, alors même que vous aviez été arrêtée et torturée au Liban. Que s'est-il passé ?

Antoinette Chahine : J'étais étudiante quand on m'a arrêtée le 21 mars 1994, date de la Fête des mères au Liban. J'avais 19 ans. Mon frère Jean était membre des Forces libanaises, une milice chrétienne. Réfugié politique en Australie, il avait quitté le Liban en 1990. Ceux qui m'ont arrêtée voulaient que je dénonce mon frère, prétendant qu'il était au Liban au moment de l'attentat contre l'église Al-Najat, en février 1994. Nous sommes une famille très unie de quatre filles

« J'ai refusé de signer, et on a ne m'a plus donné d'eau. J'ai compris Jésus en croix quand il dit "j'ai soif". »

et quatre garçons et nous avons perdu un frère pendant la guerre. Je suis la dernière de la fratrie, et mon arrestation a été une nouvelle épreuve pour ma mère.

Il a fallu faire face aux interrogatoires ?

A. C. : Dès les premières heures, j'ai enduré des tortures physiques et psychologiques. On m'a libérée le 5 mai 1994 et de nouveau arrêtée le 5 juin. L'enfer a recommencé. (*Silence.*) J'ai vécu des moments terribles. J'ai connu

« Les courriers des militants de l'Acat ont sauvé ma vie »

Torturée et emprisonnée au Liban, Antoinette Chahine se bat pour l'abolition de la torture et de la peine de mort.



Antoinette Chahine a été arrêtée alors qu'elle avait 19 ans. Ophélie Loubat pour La Croix

tous genres de tortures, suspendue par les bras sans que les pieds touchent le sol, ou encore pieds et mains liés tandis qu'on frappait la plante des pieds. Et quand ils voulaient s'amuser, ils me tenaient par les cheveux et me cognaient contre le mur. Ils m'ont torturée à tel point que j'ai dû être hospitalisée à deux reprises.

Que pouvez-vous dire de ces actes de torture ? Comment avez-vous pu tenir ?

A. C. : Le plus grand supplice fut la soif. J'ai refusé de signer, et on a ne m'a plus donné d'eau, mais les gardiens en versaient sur mon front sans que le filet d'eau atteigne mes lèvres. Je suis maronite, croyante, pratiquante : j'ai compris Jésus en croix quand il dit « j'ai soif ». Lors d'une nuit noire, après ces tortures très cruelles, je les ai suppliés d'arrê-

« J'ai crié : "Je ne témoignerai pas de choses fausses. Faites ce que vous voulez de moi..." Je l'ai payé très cher, j'ai payé de mon corps, de mon sang. »

ter. Je voulais bien signer n'importe quoi. Ils m'ont amenée dans un bureau. Il y avait des hommes avec des cravates. Ils m'ont donné de l'eau. Dans mon cœur, j'ai demandé pardon à mon frère, aux chrétiens libanais que je trahissais... J'ai vu le stylo au bord du bureau. Je l'ai pris dans ma main, mais il a glissé, il est tombé par terre. Je me suis dit tout de suite : « C'est Dieu qui a fait tomber le stylo. » Alors j'ai crié : « Je ne témoignerai pas de choses fausses. Faites ce que vous voulez de moi... » Je l'ai payé très cher, j'ai payé de mon corps, de mon sang. Je suis restée deux semaines dans cet enfer.

Après les interrogatoires, vous avez été emprisonnée : les mauvais traitements ont-ils cessé ?

A. C. : C'était autre chose. Ils m'ont transférée à la prison des femmes de Baabda. Pendant vingt et un jours, je suis restée seule, les pieds en l'air, dans une cellule trop petite pour s'allonger.

Témoigner/ «Les courriers des militants de l'Acat ont sauvé ma vie»

«Raconter, c'est mon devoir envers les prisonniers, les condamnés à mort, envers les ONG qui ne m'ont pas oubliée.»

Ophélie Loubat pour La Croix



Infatigable militante

L'ancienne condamnée à mort est devenue une infatigable militante pour l'abolition de la peine capitale, s'élevant contre la torture et l'injustice. Des cinq années passées en prison, des tortures endurées, il reste une sensibilité à fleur de peau. Reçue à *La Croix*, dans une salle de réunion sans fenêtre, Antoinette Chahine cherche la lumière. Au cours de son récit, pourtant déjà cent fois répété, elle ne peut réfréner des larmes. Le silence s'installe, avant de laisser place aux paroles fortes, à la mobilisa-

tion. Arrêtée en 1994, condamnée à mort en 1997, innocentée en 1999, l'ancienne étudiante reste mobilisée. En juin 2001, elle participe au premier congrès mondial pour l'abolition de la peine de mort, à Strasbourg. Le 15 novembre 2022, à Berlin, elle est encore là pour la huitième édition du congrès. Elle bénéficie aujourd'hui de la nationalité française. Chevalier dans l'ordre national du Mérite, Antoinette Chahine, mère de deux enfants, est ambassadrice de l'Acat-France au Liban.

●●● Suite de la page 11.

Au onzième jour de prison, il a fallu opérer mon pied sans anesthésie. (*Silence.*) J'étais au 3^e étage du sous-sol, je ne voyais pas le soleil, je ne sentais pas l'air frais. Quand on m'apportait la tartine de confiture, je savais que c'était le matin. Ce que je raconte n'est qu'une petite partie de ce que j'ai vécu. C'est difficile de raconter et chaque fois de le revivre, mais il faut que je parle... (*Silence.*) Je veux le faire : combien de personnes sont encore sous la torture aujourd'hui ? Raconter, c'est mon devoir envers les prisonniers, les condamnés à mort, envers les ONG qui ne m'ont pas oubliée.

Comment pouviez-vous garder espoir ?

A. C. : Je suis restée deux ans sans jugement. Quand le procès est enfin arrivé, j'étais convaincue de mon innocence. Le ver-

dict était prévu pour le 6 janvier 1997. J'étais sereine, certaine de retrouver ma famille, sûre d'être relâchée. J'ai préparé mes affaires, dit au revoir à mes amies de cellule. Une terrible désillusion m'attendait : le verdict est tombé. Le tribunal m'a condamnée à mort. ●●●

repères

Lundi 26 juin, la Nuit des veilleurs

Le 26 juin, l'Acat organise la Nuit des veilleurs, en lien avec la Journée internationale des Nations unies pour le soutien aux victimes de la torture. En France, 250 veillées de prière sont organisées (nuitdesveilleurs.fr).

Édith du Tertre et Hélène Engel, deux femmes protestantes, ont créé en 1974 l'organisation non gouvernementale Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat), avec une ambition œcuménique.

L'Acat compte 28 000 membres donateurs, adhérents, bénévoles et salariés, dont 6 700 membres actifs.

Ses objectifs sont la défense des droits humains, l'abolition de la peine de mort, la lutte contre la torture, la défense du droit d'asile.

Ses moyens d'action passent par la signature de pétitions, l'envoi de lettres aux prisonniers, la pression exercée sur les autorités.



●●● **Quelle a été votre réaction ?**

A. C. : La condamnation a été commuée en prison à perpétuité : c'est la règle pour les femmes au Liban. À l'annonce du verdict, j'ai crié encore : « Je suis innocente ! », et je me suis évanouie. Je me suis trouvée paralysée pendant plusieurs semaines, incapable de parler, de marcher. La plus grande douleur était d'entendre ma mère, qui craignait ne plus m'entendre l'appeler « maman ». Sur le mur de la prison, il y avait un tableau avec plusieurs colonnes : les noms des prisonnières, la condamnation et le temps qu'il restait à effectuer. Pour moi, il y avait un trait, parce que j'étais là pour toute la vie.

Est-ce à ce moment-là que vous avez bénéficié du secours international ?

A. C. : Peu de temps après, Amnesty International a publié un rapport qui expliquait que mon procès avait été inéquitable.

L'Acat s'est intéressée à mon calvaire. Des lettres du monde entier ont commencé à affluer dans la prison. J'ai reçu des centaines, des milliers de lettres. Je les ai toutes lues évidemment. La plus grande souffrance du prisonnier, c'est la solitude et l'isolement, mais chaque lettre fut pour moi un rayon de soleil. Il y en avait tellement qu'un jour le facteur, ne pouvant pas les transporter, a dû prendre un taxi. On ne dira jamais assez l'importance des lettres qu'un prisonnier peut recevoir, mais aussi toute la pression exercée sur les autorités du pays.

Les courriers envoyés par les membres de l'Acat vous parvenaient-ils ?

A. C. : Les lettres étaient la clé de ma prison. Les militants de l'Acat ont sauvé ma vie. Je voyais dans ma tête la personne qui avait pris du temps pour m'écrire.

C'était comme une relation personnelle. Les dessins, les cartes postales étaient des cadeaux ex-

«La foi m'a protégée du découragement. J'ai même vécu des moments de joie, comme la célébration du mercredi des Cendres.»

traordinaires. Je voudrais dire aux militants de continuer, d'écrire encore. Ils n'ont qu'un bout de papier et un stylo mais ce sont des armes très efficaces.

Avez-vous perdu la foi en prison ?

A. C. : Il y a eu des moments de révolte contre Dieu, de colère. J'étais fâchée contre lui : Pour-

quoi moi ? pourquoi la prison ? Une nuit, alors que j'étais très malade, fatiguée, j'ai eu peur de me suicider... Mais qu'allait dire l'Église ? La foi m'a protégée du découragement. J'ai même vécu des moments de joie, comme la célébration du mercredi des Cendres : avec une prisonnière, j'ai récupéré les cendres de sa cigarette. J'ai ajouté de l'eau et on a pu mettre une croix sur notre front. J'avais mon chapelet pour prier, j'avais le temps... Cela m'a beaucoup aidée. Le dimanche, je ne pouvais pas aller à la messe mais je priais pendant une heure. Chaque matin, j'ouvrais la Bible au hasard, et je trouvais des signes pour la journée.

Comment êtes-vous finalement sortie de l'enfer ?

A. C. : Avec le soutien des ONG, mon avocat a obtenu un nouveau procès. J'ai repris espoir, j'ai retrouvé mes convictions et la certitude de mon innocence. Le procès a commencé le 24 juin 1999. Je ne peux pas décrire la nuit qui a précédé ce rendez-vous du dernier espoir. Et la cour m'a jugée innocente après cinq ans et demi de prison. Qui peut me rendre le temps... ? Qui peut effacer les traces de torture sur mon corps ? Chaque jour, je vois mes cicatrices et je me souviens de leur brutalité. Et pourtant, il n'y a pas de haine dans mon cœur. Il y a l'amour et la paix : ce sont maintenant mes armes pour travailler contre ceux qui torturent, contre l'injustice. La haine serait une deuxième prison.

Pourquoi êtes-vous engagée dans l'Acat aujourd'hui ?

A. C. : Je suis mère de deux enfants, et je comprends ce que ma mère a vécu. Je continue à me battre pour que personne ne vive ce que nous avons vécu, ma mère et moi. Aujourd'hui, je me bats contre la torture, la peine de mort et les injustices, c'est mon devoir. Et je suis aux côtés des membres de l'Acat, et je veux dire avec force : « Continuez à écrire, vous avez sauvé ma vie. »

Recueilli par **Christophe Henning**

La Nuit des veilleurs, organisée en 2019 par l'Acat, à Paris. Une nouvelle édition a lieu ce lundi 26 juin.

Nicolas Lascourrèges

dis moi en quoi tu crois

François Molliet

Guide Ictus, conférencier et chargé de cours à l'Université catholique de l'Ouest (1)



Source: F. Molliet

Choisir sa foi

Au cours de mon dernier voyage, lors d'un pique-nique s'élève une question particulièrement stimulante : « Pourquoi associer la foi et la douleur ? » Tombant entre les rillettes et le reblochon, la réponse manquait de garniture. Je me devais de la compléter... D'abord, la formulation de cette question reflète un état du christianisme que nous espérons définitivement relégué dans le passé, marqué par une lecture désespérée des Écritures et un réflexe janséniste très XIX^e siècle. S'il y a bien une association entre la foi, quelle qu'elle soit, et la douleur, c'est parce que cette dernière souvent s'associe à la vie. Ceux qui ont mal aux dents le savent bien... Ce n'est pas une invention médiévale, ni un biais du catholicisme romain : le Bouddha ne fonde-t-il pas toute sa démarche sur cette « noble vérité » que « la vie n'est que souffrance »... La foi, qu'elle soit matérialiste ou spiritualiste ou autre, est une façon pour l'homme de donner du sens à son existence corporelle, pour la rendre justement humaine. La foi est une grille de lecture du réel, construite à partir des connaissances que l'on acquiert par l'expérience quotidienne et par des enquêtes plus ou moins bien menées. Elle se reçoit aussi, par héritage, ou par le formatage collectif exercé par les élites, les médias, les influenceurs et autres gardiens du dogme dominant. Si la foi veut être plus qu'une idéologie, elle doit s'accorder à la vie, en assumer tous les éléments, y compris la douleur. Devant nous sont deux voies, largement ouvertes, mais en opposition radicale : la foi de la modernité consumériste et numérisante, pour laquelle la douleur n'est qu'une erreur insignifiante de la nature que l'évolution de l'homme en cyborg peu à peu corrige ; et la foi d'un christianisme renouvelé par l'Évangile, où il n'est plus qu'un seul sacrifice demandé, l'eucharistique, rendre grâce pour la vie, jusque dans les douleurs de l'enfantement du divin en chacun de nous.